

LISTE DES PIECES A FOURNIR POUR UNE DEMANDE DE LOGEMENT (JUSTIFICATIFS A PHOTOCOPIER)

ETAT CIVIL	
<u>Vous êtes</u>	Pièces à fournir
Célibataire avec ou sans enfants	carte d'identité ou titre de séjour validephotocopie du livret de famille
Marié	carte d'identité ou titre de séjour validephotocopie du livret de famille
Pacsé	carte d'identité ou titre de séjour validephotocopie du PACS
Séparé	 carte d'identité ou titre de séjour valide photocopie du livret de famille justificatif de la séparation
Divorcé	 carte d'identité ou titre de séjour valide photocopie du livret de famille ordonnance de non-conciliation jugement de divorce
Veuf	 carte d'identité ou titre de séjour valide photocopie du livret de famille
Concubin	 carte d'identité ou titre de séjour valide certificat de concubinage photocopie du livret de famille
Vous avez un ou plusieurs enfant(s) à charge	<u>Pièces à fournir</u>
Enfant de plus de 18 ans	• carte d'identité ou titre de séjour valide
Enfant scolarisé	certificat de scolarité oucarte d'étudiant
Enfant attendu	 certificat de grossesse

RESSOURCES DE L'ENSEMBLE DES MEMBRES DU MENAGE	
Vous êtes	Pièces à fournir
Salarié	 3 derniers bulletins de salaire de toutes les personnes en activité contrat de travail les 2 derniers avis d'imposition ou de non-imposition sur les revenus
Demandeur sans emploi	 notification Assedic (durée des prestations et les 3 derniers avis de paiement) les 2 derniers avis d'imposition ou de non-imposition sur les revenus justificatif RSA.
Retraité	 justificatifs mensuels des prestations de votre caisse de retraite principale et des complémentaires. les 2 derniers avis d'imposition ou de non-imposition sur les revenus
Artisan Commerçant Profession libérale	 numéro d'inscription au registre du commerce ou Chambre des Métiers justificatifs de vos revenus les 2 derniers avis d'imposition ou de non-imposition sur les revenus
Vous percevez d'autres revenus, allocations, pensions, rentes, bourses, etc	dernier avis de notification de la Caisse d'Allocations.

LOGEMENT ACTUEL		
<u>Vous êtes</u>	<u>Pièces à fournir</u>	
Locataire	 3 dernières quittances de loyer contrat de location	
Propriétaire de votre résidence principale	 taxe foncière, de la dernière année acte de vente ou promesse de vente, 	
Hébergé	 certificat d' hébergement, sa dernière quittance de loyer ou taxe foncière (indiquer éventuellement le lien de parenté et le début de l'hébergement) 	
Vous devez présenter tout justificatif concernant une expulsion, le congé de votre propriétaire ou l'abandon d'un logement de fonction		

LA PRESENCE DU DEMANDEUR EST INDISPENSABLE. LES PHOTOCOPIES NE PEUVENT PAS ETRE FAITES SUR PLACE.

LE SERVICE MUNICIPAL DU LOGEMENT EST OUVERT AU PUBLIC :

Du Lundi au Vendredi de 14 h 00 à 17 h 00 Le mardi de 14 h 00 à 19 h 00

21, Boulevard Pierre Brossolette à ANTONY - Tél.: 01 40 96 31 45